

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [12]

Artikel: Tout savoir sur l'argent de plastique : le dessous des cartes

Autor: Michellod, Michèle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

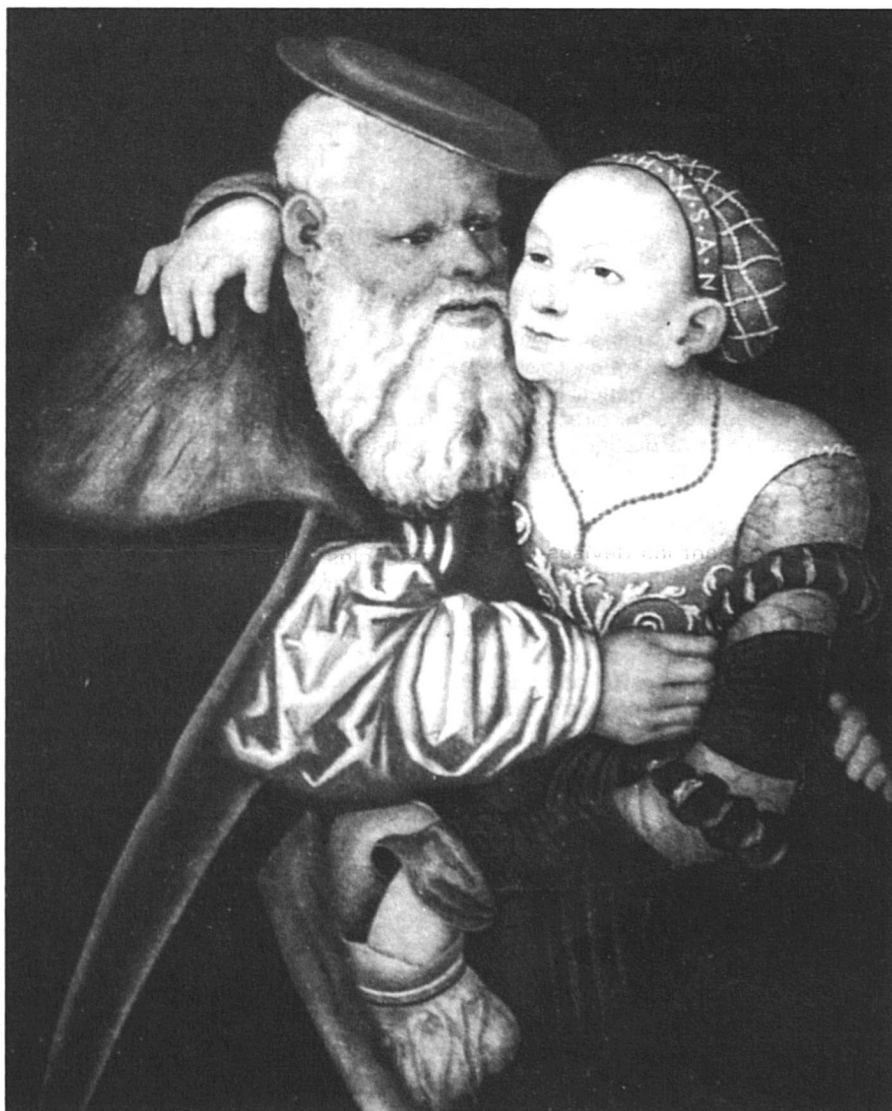
TOUT SAVOIR SUR L'ARGENT DE PLASTIQUE

LE DESSOUS DES CARTES

Les Suisses (et les Suissesses !) règlent aujourd'hui encore la plupart de leurs achats au comptant, contrairement aux Américain-e-s qui circulent avec un minimum d'argent liquide. Si celui-ci conservera nos faveurs à l'avenir pour les dépenses courantes, l'efficacité et la sécurité procurées par d'autres moyens de paiement, actuellement en pleine évolution, changent peu à peu nos habitudes. Après l'expansion des chèques, on assiste, en effet, au succès croissant des cartes de paiement, cette monnaie de plastique du XXe siècle, dont les progrès technologiques modifient sans cesse le profil. Lisez ce qui suit : une femme informée en vaut deux...

Autrefois réservée à une élite du monde des affaires pour faciliter, en particulier, ses déplacements à l'étranger, la carte de paiement s'est largement démocratisée. Plus connue sous le nom de carte de crédit, car elle permet de différer le règlement de ses achats jusqu'à la réception d'un décompte mensuel, elle offre à chaque détenteur le pouvoir appréciable de payer avec une simple signature. Une forte concurrence règne sur ce marché où les prestations offertes au public peuvent être classées en trois groupes :

1. **Les cartes T & E** (Travel and Entertainment cards) ou cartes de voyage et de loisirs sont émises par des compagnies privées et valables au niveau international, ainsi American Express et Diners Club. Une cotisation annuelle est requise, parfois une taxe d'inscription.
2. **Les cartes bancaires**, émises par des banques, sont également utilisées comme cartes de voyage et de loisirs et offrent des services semblables au niveau international contre une cotisation annuelle. Eurocard appartient, en Suisse, à l'ensemble des banques du pays qui ont ainsi voulu opposer leur propre produit aux organisations de cartes de crédit américaines, ceci en collaboration avec les autres sociétés Eurocard d'Europe. L'acceptation de cette carte est ga-



Le vieillard amoureux, de Lucas Cranach. Elle n'avait pas sa carte...

rantie dans le monde entier grâce à des contrats de licence avec Master Card, aux USA et Access, en Grande-Bretagne. Un compte en banque est nécessaire pour obtenir l'Eurocard, ce qui n'est pas le cas pour Visa, gérée également par des banques. Cette dernière carte, seule, offre une possibilité de paiement par acompte avec un intérêt dont le taux correspond à celui pratiqué par les instituts de petit crédit. A ce titre, elle est la

seule carte offrant un réel crédit soumis toutefois à certaines limites.

3. **Les cartes clients.** Les compagnies de cartes de crédit tirent leurs ressources des cotisations de leurs clients, ainsi que des commissions (2 à 6 % selon la branche et le chiffre d'affaires) payées sur chaque transaction par les commerces affiliés. C'est ainsi que différentes chaînes commerciales, telles que des grands magasins (Coop, Jelmoli, Manor,

etc.) et des sociétés pétrolières ont lancé leur propre carte, bien plus intéressante pour elles. Gratuite, mais limitée dans ses modalités de crédit, elle est accessible à toute personne solvable, après enquête auprès de l'Office des Poursuites. Du carnet du lait d'autrefois à la carte de compte actuelle, l'idée de base est la même ! Et elle contribue surtout efficacement à s'attacher le client et à mieux cibler publicité et offres spéciales. A noter que Jelvoli, au contraire de Manor, par exemple, exige encore la signature du mari pour l'ouverture d'un compte et libelle la carte de Madame au nom de Monsieur !

« SESAME OUVRE-TOI ! »

Visa, Eurocard, American Express et Diners, ces cartes maîtresses de crédit international, sont toutes très bien représentées en Suisse et dans le monde, tant en ce qui concerne le nombre de cartes émises que celui des entreprises qui les honorent. Elles permettent à leur titulaire de n'emporter qu'un montant raisonnable d'argent liquide, de pouvoir en prélever auprès des banques ou agences agréées, de régler des achats ou des factures courantes. Elles se révèlent particulièrement intéressantes pour les voyages à l'étranger en évitant toute préoccupation concernant les devises étrangères ou les cours du change ; quant au débit du compte, il n'a lieu que quelques semaines plus tard, en Suisse. Dans certains pays (aux USA, par exemple), il est difficile de louer une voiture ou de réserver une chambre d'hôtel sans la caution d'une carte de crédit internationale. Les adhérents bénéficient enfin de toute une gamme de prestations allant d'assurances-voyage gratuites à des offres exclusives diverses.

Il faut reconnaître qu'un tel système représente incontestablement une incitation à la dépense en favorisant la fameuse et grisante « impulsion d'achat » ! Consommer tout de suite et payer plus tard, cela peut réserver d'amères échéances ! Mais géré avec mesure et discernement, ce mode de paiement apporte une réelle souplesse dans les transactions de la vie quotidienne.

Oui, mais laquelle choisir ? Les différences entre les quatre cartes sont minimes pour l'usager. La majorité des hôtels, moyens de transport, agences de voyage et location de voitures les acceptent toutes. C'est surtout au niveau des petits commerces qu'apparaissent des différences d'acceptation, le nombre d'entre eux qui sont affiliés à des cartes bancaires comme Eurocard et Visa étant nettement plus élevé. Cette situation contraint certains voyageurs à posséder deux, voire trois de ces véritables « Sesame ouvre-toi » !

DES RECTANGLES QUI VALENT DE L'OR...

Alors que la perte ou le vol d'argent liquide ne sont couverts par aucune assurance, la carte de crédit internationale offre, sur ce plan, une grande sécurité. Le risque d'utilisation abusive de ce document — dont le plus courant est l'imitation de la signature — est assumé par la compagnie. Le client répond au maximum d'une somme allant de 100 francs à 150 francs et ceci uniquement s'il n'a pas avisé immédiatement son organisation. Celle-ci procède ensuite au blocage de la carte en avisant les entreprises adhérentes.

Le titulaire d'une carte client de grand magasin vivra, à ses dépens, une toute autre expérience. Il peut, en effet, être tenu pour responsable de tous les achats faits par un tiers avec sa carte, jusqu'à ce qu'il en signale la perte ou le vol. Ce document ne comportant d'ailleurs souvent pas de signature et l'identité n'étant que rarement vérifiée, il est aisément utilisable par quiconque, comme le prouve la simple observation. Un conseil donc : ne l'emmener avec soi que pour une utilisation ponctuelle !

Les organisations de cartes de crédit internationales, quant à elles, ne cessent d'améliorer leur système. Il s'agit de dissuader les fraudeurs et les gangs organisés dans la falsification et le vol de ces rectangles de plastique qui valent de l'or : suppression des carbonés entre les copies de l'avis de vente susceptibles d'être récupérés pour une reproduction de la carte, impression sur celle-ci d'un hologramme (image tridimensionnelle au laser), installation de terminaux chez les commerçants permettant des opérations de contrôle. Une infrastructure coûteuse, mais l'escroquerie coûte plus cher aux compagnies que les clients mauvais payeurs !

D'AUTRES CARTES A JOUER !

Avec la diffusion croissante des cartes de crédit (les compagnies aériennes lancent prochainement leur carte Airplus), le portefeuille du Suisse risque de se retrouver aussi garni que celui de l'Américain qui en possède sept en moyenne !

La nouvelle carte de débit — enjeu et défi technologique des prochaines années — saura-t-elle rallier tous les suffrages ? Les progrès de l'informatique vont, en effet, permettre de jouer une carte atout avec l'Eurochèque (à ne pas confondre avec l'Eurocard). Distribuée à plus d'un million d'exemplaires en Suisse, cette carte de compte bancaire sert actuellement de document d'identité pour la couverture des Eurochèques, d'accès à un automate pour le retrait d'argent et,

déjà, de paiement avec débit électronique de son propre compte dans quelques centaines de stations d'essence.

Dès l'été prochain, cependant, les Zurichois pourront tendre leur carte Eurochèque aux caisses de plusieurs commerces et pianoter leur numéro personnel sur un décodeur pour que leur achat soit enregistré. Leur compte bancaire sera ensuite vérifié et débité par un ordinateur central. Pour que cette expérience se généralise à l'ensemble du pays (en 1988, peut-être), l'adhésion des grandes chaînes commerciales sera déterminante. Seule l'acquisition du terminal pour lire la bande magnétique des cartes sera à leur charge, car elles n'auront aucune commission à payer aux banques initiatrices du projet. Ces dernières négocieront également l'ouverture de ce système à d'autres organisations de cartes de crédit.

Mais la technologie de pointe n'a pas encore joué sa dernière carte... Les USA, la France connaissent déjà la carte à puce ou à micro-processeur avec sa fabuleuse capacité mémoire. On parle alors de paiement par transfert électronique, de service bancaire à domicile et d'autres possibilités à développer dont la sûreté et les coûts modérés de gestion semblent prometteurs. Il paraît que nous y viendrons tous, mais chez nous, le portemonnaie électronique est encore une musique d'avenir !

Michèle Michellod

CONSEILS DE SECURITE AUX TITULAIRES DE CARTES DE PAIEMENT

- Ne conservez pas votre carte au même endroit que votre passeport, carte d'identité ou permis de conduire.
- N'indiquez jamais le numéro de votre carte au dos d'une enveloppe ou sur une carte postale, ni le numéro de code de votre carte Eurochèque qui doit être mémorisé.
- Veillez à ce que votre carte vous soit rendue après chaque utilisation et qu'il ne s'agisse pas d'une autre.
- Si vous signez des avis de vente munis de carbonés, surveillez leur destruction ou détruisez-les vous-mêmes.
- Contrôlez que le montant soit correctement reporté dans la rubrique « Total » et évitez par un trait horizontal devant le montant que ce dernier puisse être modifié par la suite.
- En cas de perte, annoncez-là immédiatement à votre banque ou à votre compagnie.